

## MAIRIE de VILLEGLY

### COMPTE RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du lundi 04 FEVRIER 2013

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 04 février 2013 à 18H30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain MARTY, Maire.

Absents : MM. CANTIE – ESTEVES – SABATA – BOURSERY.

Absent excusé : Mr MAURY Jean

Le compte rendu de la précédente séance du Conseil Municipal ne faisant l'objet d'aucune observation, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour fut le suivant :

- **DESIGNATION REPRESENTANT COMMISSION EVALUATION DES CHARGES (Carcassonne Agglo).**

Suite à l'intégration de la commune à Carcassonne Agglo, il y a lieu de désigner le représentant à la commission « Evaluation des Charges ».

Le maire, étant le président délégué au niveau de la communauté de communes, est désigné à l'unanimité par le conseil municipal à cette nouvelle instance.

- **DESIGNATION MEMBRES CONSEIL DE TERRITOIRE (Carcassonne Agglo).**

Dans le cadre du fonctionnement de CARCASSONNE agglo, il a été créé des conseils de territoire ; VILLEGLY faisant partie du conseil de territoire du Nord Carcassonnais.

Ce dernier est composé d'un vice-président, de trois membres du bureau et de deux représentants par commune.

A cet effet, Mr le maire propose à ses collègues que les deux représentants de VILLEGLY soient MMS Raymond BENOIT et Michel GREFFIER, adjoints.

Accord unanime du conseil municipal.

- **EXTENSION PERIMETRE SYADEN.**

Avec l'adhésion de nouvelles communes au SYADEN, la commune doit se prononcer sur l'extension du périmètre de compétence de ce syndicat.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable au nouveau périmètre.

- **REMBOURSEMENT CAUTION RESILIATION BAIL PROFESSIONNEL.**

Melle Marina COLLAVIZA, diététicienne nous fait part de son souhait d'interrompre son bail le 31 mars 2013, pour un local qu'elle occupe au centre médical.

Le conseil municipal prend acte de la demande de l'intéressée et autorise le maire à réaliser les formalités relatives à cette résiliation.

- **MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS.**

Afin de pouvoir faire face à l'augmentation des heures de travail effectuées par les agents de service dans le cadre de leur mission scolaire et péri scolaire, et suite à une étude réalisée par Mme BRAULIO, Adjointe chargée du dossier, le maire propose d'augmenter les heures aux agents à temps incomplet pour les passer à temps complet.

Les agents concernés seraient Mme Bernadette TISSEYRE, pour une heure et Mme Mélanie DIAZ pour sept heures.

Ces agents passeraient à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> mars 2013.

Accord unanime du conseil municipal.

- **DIVERS.**

- **Document unique** : Mr le maire informe ses collègues que le C.D.G. sera saisi pour qu'il assiste la commune à la mise en place du document unique pour l'évaluation des risques professionnels.  
Cette démarche sera effectuée en partenariat avec deux autres communes Malves et Villegailhenc.
- **Demande d'installation marchand ambulant** : Mr le maire donne lecture d'une demande d'installation d'un commerce ambulant de passage sur la commune.  
Après débat, cette demande fait l'objet d'un avis défavorable du conseil municipal (quatre voix contre, quatre abstentions, deux voix pour).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée vers 19 h 45.

Le Maire,



Alain MARTY